

**Conseil Consultatif Communal des Aînés**

**P.V. de la réunion statutaire du 9 septembre 2019**

Présents : Mme H. NGUYEN et M. D. LEISTERH, membres observateurs de plein droit,

MM et Mmes M-P. BRAQUET, F. BREBART, S. CARBONNELLE, A-M CHAIDRON, V. CARDYN, Th. JONCHKEERE, A. LIENARD, A. SEGERS, J. STRAUVEN, J. VAN DEN BROEK, J. VANDER SMISSEN, P. VAN HEDDEGEM, F. VERHULST.

Excusé: M. O. DELEUZE.

Invité : M. R. VAN DER MEEREN.

**POINT 1** : **Approbation du P.V de la réunion du 17.06.2019 :**

Le P.V. de la réunion statutaire du 17.06.2019 est approuvé.

**POINT 2 : Le questionnaire de la « Commission Communication » :**

Le groupe de la « Commission communication » a rédigé un questionnaire afin d’ouvrir un dialogue avec les seniors de la Commune. Josiane y apporte quelques corrections.

Il est demandé par ailleurs aux membres présents de soumettre ce même questionnaire à leurs amis et proches et de récolter, chacun, au moins 3 avis différents. A la demande d’Aline, les avis enregistrés seront examinés à la prochaine réunion intermédiaire. Selon leur pertinence, ils seront intégrés dans un questionnaire définitif qui sera soumis in fine à l’approbation des membres.

De son côté, Annie s’occupera de consulter les seniors d’expression néerlandophone. La traduction du questionnaire devrait être faite par la Commune et Annie devrait en assurer la correction.

Pour mémoire, le groupe est composé de Jacques, Aline, Thierry, Anne-Marie, Robert et Stany.

**POINT 3 : Prochaine conférence sur le thème « Vieillir en beauté et en sérénité » :**

La conférence aura lieu le jeudi 17 octobre, à 15h, à la gare de Watermael.

Le conférencier choisi sera M. Sébastien PICCARD, chercheur à l’ULG. Lors de la réunion, Paul donne lecture d’un texte inspiré du travail de S. Piccard. La conférence devrait s’articuler sur les différentes facettes du bien vieillir.

Josiane, pour sa part, signale qu’elle a rencontré de réelles difficultés et une absence de collaboration de la part du service de la Culture, avec lequel le CCCA a toujours collaboré. L’Echevine, Mme H. NGUYEN, se propose d’être le point de relais du CCCA auprès des services communaux.

Ce point fait l’objet d’un large débat parmi les membres et sera inscrit à l’ordre du jour de la prochaine réunion. La solution de coordination présentée par Mme NGUYEN va dans le sens espéré d’une plus grande efficacité.

Pour assurer la publicité de cet événement, Aline propose de créer une nouvelle affiche, plus parlante que celle présentée en séance. Mme NGUYEN propose d’en assurer l’édition. Pour ce faire, elle aura un contact avec Ghislaine.

**POINT 4 : Table de paroles du 7 novembre 2019. Sujet : « Les aides au quotidien » :**

Toutes les dispositions ont été prises pour que cette nouvelle Table se déroule dans les meilleures conditions.

Merci tout spécial à l’intervention de Robert et à Mme PIRON, qui permet au CCCA d’occuper les locaux du CPAS.

**POINT 5 : Proposition de modernisation du logo du CCCA ?**

Les membres ne sont pas convaincus de la nécessité, proposée par Ghislaine, de procéder à la modernisation du logo du CCCA, logo qui n’existe que depuis 2 ans et commence seulement à être connu des seniors.

**POINT 6 : Divers : Rencontre avec Mme Odile BURY, Echevine de l’informatique et de l’information :**

Mme Bury rencontre le CCCA pour répondre à des questions concernant sa politique de communication.

En voici les points principaux, axés sur la mise en place d’outils sur supports numériques et papiers :

* LE SITE WEB : est entièrement remanié, des entrées spécifiques sont prévues par type de personnes (cycliste, senior...) et par type de documents (permis, subsides …). Est prévu un Annuaire qui permettra une meilleure visibilité de tous les acteurs de la Commune, chacun aura sa propre page et pourra alimenter un Agenda à actualiser régulièrement.
* LE JOURNAL « 1170 » : va être retravaillé.
* L’INFORMATION COMMUNALE : elle devra être visible dans des lieux structurellement identifiés, et il est prévu de mettre en place un réseau d’information dans les commerces.

Suite à une question de Thierry à propos de l’avenir de l’EPN, Mme BURY ne compte pas agrandir ce service mais en faire un espace permanent, lieu d’accompagnement pour l’usager. Il faudra mieux le faire connaître et le renforcer. Pas encore de nouvelles pour la maintenance des permanences.

Nous remercions Mme BURY pour ces éclaircissements.

Marie-Paule BRAQUET Josiane VANDER SMISSEN

Véronique CARDYN Présidente

Secrétaires